



**Midis-Conférences Fasken Martineau
de l'Association des MBA du Québec**

**Notes pour une allocution de M. Daniel Lebel, ing., FIC, PMP
Président de l'Ordre des ingénieurs du Québec**

**Hôtel Fairmont Le Reine Élisabeth
Jeudi le 28 novembre 2013, à 11 h 45**

Monsieur le président du Conseil d'administration de l'Association des MBA du Québec;
Distingués invités de la table d'honneur;
Mesdames et Messieurs.

Comme vous le savez, la profession d'ingénieur traverse une période difficile. Devant l'ensemble des allégations de corruption et de collusion dans l'octroi de contrats publics qui ont été soulevées à la Commission Charbonneau et dans les médias, nous pouvons même affirmer que le monde de la construction est en crise.

L'ampleur des révélations qui mettent en cause des firmes de génie-conseil et les agissements de certains ingénieurs a considérablement plombé la confiance du public à l'égard de la profession. Et un sondage, réalisé plus tôt cette année par IPSOS pour l'Ordre des ingénieurs du Québec, a confirmé que le taux de confiance des Québécois à l'égard des ingénieurs se situe maintenant à 51%. À titre de comparaison, il était de 74% au milieu des années 2000.

Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée ce midi pour venir vous témoigner de la vision et du leadership de l'Ordre des ingénieurs du Québec et de son conseil d'administration à l'égard du respect de l'éthique et des saines pratiques d'affaires par ses membres et par l'ensemble de l'industrie du génie et de la construction.

À titre de président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, mais aussi en tant que gestionnaire de projets depuis plus de vingt ans, je suis préoccupé par les conséquences de cette crise de confiance, non seulement sur l'industrie mais aussi sur le développement économique du Québec et sur le rayonnement de notre expertise à l'international.

GESTION DE LA CRISE : LE POINT DE VUE DU GESTIONNAIRE

Nous sommes tous des gestionnaires, et nous sommes confrontés régulièrement à des situations d'urgence afin de gérer des crises qui peuvent avoir un impact considérable sur nos organisations. Plusieurs d'entre vous avez sans doute développé une expertise dans la gestion des risques et des crises.

Pour ma part, la crise qui secoue présentement l'industrie du génie n'est pas la première à laquelle je dois faire face en tant que gestionnaire, mais c'est la première que je dois gérer à titre de président et de porte-parole de mon ordre professionnel.

À titre d'exemple, j'ai donné près de 150 entrevues au cours de la présente année, et l'année n'est pas terminée.

Si je peux affirmer que la somme de mes expériences passées me sert bien aujourd'hui pour assurer un leadership dans la prise en charge des moyens à prendre pour permettre à l'Ordre et à l'industrie de tirer des avantages de cette situation, cette crise n'en revêt pas moins des dimensions multiples que je n'avais pas vraiment mesurées lorsque j'ai accepté ce rôle.

Il ne fait plus aucun doute que les enjeux découlant de cette crise débordent largement le cadre de la profession d'ingénieur. J'aimerais vous en parler brièvement.

Le tout premier enjeu concerne, bien entendu, le contrôle disciplinaire des ingénieurs fautifs, et le tort que des pratiques d'affaires frauduleuses ont créé à la réputation des 60 000 ingénieurs, membres de l'Ordre.

Les ingénieurs qui œuvrent en pratique privée et dans les firmes de génie-conseil ne représentent qu'une partie de nos membres. Mais ils sont néanmoins près de 11 000 personnes qui y travaillent.

Comme je le répète depuis plusieurs mois, ces ingénieurs n'ont pas tous été impliqués dans ce scandale. Celui-ci étant principalement lié aux pratiques de développement des affaires. Ce qui réduit donc à une poignée d'individus la responsabilité d'avoir entaché la réputation de 60 000 personnes.

PAR OÙ COMMENCER POUR RÉPARER CES DOMMAGES ?

Avec l'appui du conseil d'administration, l'Ordre des ingénieurs du Québec s'est donné les moyens et les ressources pour faire les enquêtes nécessaires. Nous avons pris l'engagement — vous en avez une copie sous les yeux — nous avons pris l'engagement auprès de nos membres et du public de faire maison nette, d'apporter des solutions à la crise et d'être plus transparents afin que les gens constatent ce que nous faisons.

Nous voulons aussi livrer un message clair : personne n'est au-dessus des lois, de l'éthique et du code de déontologie qui encadrent la profession d'ingénieur. Il n'y aura pas d'immunité. Et nous voulons aussi nous assurer que tous comprennent que les conséquences peuvent être dommageables pour le développement et la réputation du Québec.

L'Ordre a été parmi les premiers à réclamer une commission d'enquête. Depuis le début des travaux de la Commission Charbonneau, le Bureau du Syndic a ouvert plus de 140 dossiers d'enquêtes portant sur la corruption, la collusion et la fraude et plus de 350 dossiers sur le financement illégal des partis politiques par des ingénieurs.

Nous avons ajouté des ressources afin de donner les moyens au Syndic de mener ses enquêtes. À ce jour, plus d'une trentaine d'ingénieurs ont été convoqués devant le conseil de discipline de l'Ordre pour répondre à des chefs d'accusation en lien avec le financement illégal des partis politiques, à la collusion et à la corruption.

Pas plus tard que ce matin, l'Ordre des ingénieurs du Québec a annoncé le dépôt de plaintes à l'encontre de deux autres ingénieurs. Le dépôt de ces plaintes survient au terme d'une enquête menée depuis deux ans par le Bureau du Syndic qui a conduit à la mise à jour d'un nouveau stratagème .

Vous êtes en mesure d'apprécier qu'il faut des ressources compétentes pour mener à bien ce travail colossal.

Il faut surtout un engagement de tous les instants de la part des membres du conseil d'administration, et de l'équipe de la permanence de l'Ordre — dont je salue les représentants qui sont avec nous aujourd'hui — pour abattre ce boulot avec rigueur et compétence. À titre de président, je me sens bien épaulé.

Vous savez, comme gestionnaire, combien cet engagement est essentiel. Si les dossiers ne sont pas appuyés par des enquêtes rigoureuses, réalisées par des gens compétents et motivés, la preuve accumulée peut être insuffisante et les efforts consentis n'auront servi à rien.

C'est donc avec détermination que nous travaillons tous les jours à éradiquer la source du problème en punissant les fautifs et en modernisant les pratiques d'affaires.

Au fil de nos décisions quotidiennes, de nos rencontres de travail pour faire avancer les opérations, toutes les ressources de l'Ordre sont mobilisées pour réaliser notre engagement et atteindre nos objectifs.

L'Ordre des ingénieurs du Québec a aussi la responsabilité d'offrir un soutien à ses membres. Vous connaissez sans doute des ingénieurs. Ils sont... nous sommes... des professionnels fiers de notre profession.

Nous sommes des passionnés qui avons choisi ce métier avec l'ambition de construire un avenir de qualité pour nos concitoyens, comme l'ont fait avant nous les grands bâtisseurs du Québec. Je pense à de grandes réalisations comme les barrages hydro-électriques, celles en aérospatial (Bras canadien) et dans le domaine de l'aéronautique.

Aujourd'hui, une grande majorité d'ingénieurs se sentent démobilisés. Nous ne devons pas sacrifier une si belle profession et l'un des fleurons de notre identité collective pour la cupidité de certains.

Nous devons tirer des leçons de ce qui se passe aujourd'hui afin qu'une telle situation ne se reproduise plus. La société québécoise et les firmes de génie-conseil doivent sortir grandies de cette crise et nous, ingénieurs, avons le devoir de devenir un modèle inspirant pour les parties prenantes dans la manière de la résoudre.

DES SOLUTIONS DURABLES

Pour réaliser notre mission, qui rappelle le est de protéger le public, l'Ordre des ingénieurs du Québec a déployé plusieurs initiatives visant à positionner le Québec comme une référence mondiale en matière d'intégrité et d'efficacité dans les pratiques d'affaires en génie.

Ces projets découlent de la vision de l'Ordre des ingénieurs du Québec, afin de dissiper, une fois pour toutes, les doutes quant à l'intégrité des ingénieurs et des entreprises qui les emploient.

Les moyens mis en place influenceront la capacité de nos entreprises à réaliser des projets avec les ministères, les sociétés et autres organismes du gouvernement, de même qu'avec les municipalités. Ils permettront également de réaliser des travaux et des projets à moindre coût, dans le respect des échéanciers, afin d'offrir un atout concurrentiel aux entreprises québécoises, ici et dans le monde.

Si le génie québécois est en crise, c'est tout le Québec qui en subit les conséquences. En affectant l'industrie de la construction, c'est une grande partie de notre économie qui est en jeu. Nous risquons de nous priver d'un avantage concurrentiel sur plusieurs pays ou provinces tout aussi capables de rivaliser avec le Québec pour attirer des investissements dans les secteurs d'activités — le génie civil, l'aéronautique, le biotechnologique, le pharmaceutique.

Sans parler de notre capacité à combler un déficit d'entretien important de nos infrastructures stratégiques pour notre développement collectif. Le pont Champlain est un bon exemple de ce déficit et de notre manque de vision à long terme.

Néanmoins, la situation actuelle nous offre l'occasion de mettre en place des solutions durables qui feront du Québec une référence mondiale en matière d'intégrité et d'efficacité.

Si les dépassements de coûts dans les projets peuvent être illégitimes du fait d'un manque d'intégrité et de malversations, ils peuvent aussi s'expliquer par un manque d'organisation et de planification, et par une gestion inefficace des projets.

Dans ce contexte, l'Ordre des ingénieurs du Québec a été particulièrement proactif dans la mise en place de solutions durables.

PAR QUELS MOYENS?

Pour que le Québec sorte grandi de cette crise, il faut changer la manière de faire des affaires, la manière d'octroyer et de gérer des contrats publics, la manière de surveiller nos chantiers de construction.

Par nos actions et nos initiatives, ce n'est pas uniquement le système professionnel que nous transformons. C'est l'industrie de la construction et du génie-conseil ... et j'irais même plus loin...c'est l'ensemble des mœurs dans les pratiques d'affaires du Québec tout entier que nous voulons changer.

Pour l'Ordre des ingénieurs du Québec, les entreprises qui désirent faire des affaires au Québec doivent en premier lieu afficher un niveau élevé et irréprochable d'intégrité. Ensuite, on parlera de compétences et de prix.

Ainsi, l'Ordre des ingénieurs du Québec intensifie ses activités de recherche et de formation auprès de ses membres sur la question de l'indépendance professionnelle, la gestion des contrats, l'éthique, les conflits d'intérêts et la surveillance des travaux de construction.

De plus, par le biais de notre système d'inspection professionnelle, nous sommes maintenant en mesure de mieux cibler certains milieux plus névralgiques comme les municipalités ou les firmes de génie-conseil.

PROGRAMME D'AUDITS DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL

En mai dernier, l'Ordre des ingénieurs du Québec a eu l'audace d'annoncer un programme d'audit sur les pratiques d'affaires des firmes de génie-conseil. Une première dans le monde des ordres professionnels au Québec qui n'ont d'autorité, présentement, que sur leurs membres.

L'Ordre est à développer un cahier des charges privées pour auditer les firmes, avec la collaboration du Bureau de normalisation du Québec, qui possède une vaste expertise en matière de certification.

J'aimerais saluer son directeur, avec nous aujourd'hui, monsieur Jean Rousseau. Monsieur Rousseau, je vous remercie chaleureusement, ainsi que vos collègues du BNQ pour votre précieuse collaboration.

L'Association des ingénieurs-conseils du Québec et trois de ses membres, participent également au comité afin de développer un programme d'audit qui saura mieux circonscrire les réalités de ces milieux. J'aimerais saluer la PDG de l'AICQ, madame Johanne Desrochers avec nous aujourd'hui.

Ce n'est pas tout. Des représentants de l'Autorité des marchés financiers, du Conseil du Trésor, du Commissaire au lobbyisme, du ministère des Transports du Québec, de l'UPAC et de l'Office des professions du Québec ont accepté de participer au comité de travail afin d'offrir des conseils en matière d'intégrité et de pratiques d'affaires. Nous sommes très fiers et heureux de pouvoir compter sur leur collaboration.

L'implantation de cette initiative suit son cours. Après une première étape d'analyse des codes de conduites, l'Ordre procédera aux audits dans les firmes. En participant à ce programme, les sociétés acceptent de respecter les règles et normes de pratiques qui seront établies et de se soumettre à des vérifications de l'Ordre. Un programme qui est, je vous le rappelle, volontaire, et qui sera financé par les firmes.

L'Ordre mise également sur cette initiative pour entretenir un lien privilégié avec les employeurs d'ingénieurs pour favoriser une meilleure compréhension, de part et d'autre, des obligations professionnelles de l'ingénieur.

Ces obligations professionnelles offrent un levier éthique qui doit et peut bénéficier aux entreprises.

Avec son programme d'audit, l'Ordre des ingénieurs du Québec transforme le système professionnel québécois puisqu'aucune expérience du genre n'a encore été tentée. Cette initiative commence à faire du chemin auprès de nos collègues des autres ordres professionnels.

Autre contribution de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour mieux encadrer l'exercice de la profession : son implication dans la modernisation de la Loi sur les ingénieurs.

La Loi sur les ingénieurs date de près de 50 ans. En 1964, il existait à peine 4 champs de pratique du génie. Aujourd'hui, avec 11 écoles et facultés de génie au Québec, c'est plus de 42 nouveaux programmes dans lesquels sont formés nos professionnels de demain – je pense au génie biomédical, informatique, biotechnologique, pour n'en nommer que quelques-uns.

Avec la tenue de consultations particulières sur le projet de loi 49 au début du mois de novembre cette année, nous avons franchi une étape importante vers l'adoption de la nouvelle loi sur les ingénieurs. Nous demandons au ministre de la Justice, Monsieur Bertrand St-Arnaud, responsable de l'application des lois professionnelles, de poursuivre le processus de consultation afin d'adopter notre loi rapidement. Il en va de la sécurité du public.

À cet égard, le projet de loi prévoit la surveillance obligatoire, essentielle pour assurer la protection du public et l'inclusion de certaines de nouveaux ingénieurs dont les spécialités ne se retrouvent pas à la loi actuelle puisque leurs activités n'y sont pas incluses de manière concrète.

Les révélations de la commission Charbonneau nous ont amenés à parler de l'intégrité des entreprises faisant affaire avec l'État et avec les municipalités. Cette discussion était nécessaire pour circonscrire les stratagèmes exposés et éviter qu'ils ne se perpétuent.

Mais les malfaiteurs ont aussi la capacité de se renouveler et peu importe les mécanismes de contrôle mis en place, il se trouvera toujours des gens pour les contourner si nos donneurs d'ordre publics et privés ne se donnent pas la capacité de mieux contrôler l'octroi et la gestion des contrats qu'ils accordent.

UN INSTITUT INDÉPENDANT SUR L'INTÉGRITÉ

Pour permettre aux donneurs d'ordre publics comme privés de bénéficier de l'expertise et de l'information nécessaire à une saine gestion des ouvrages, l'Ordre des ingénieurs du Québec évalue la mise en place d'un Institut indépendant sur l'intégrité dans la recherche, la vigie et la diffusion des meilleures pratiques dans le monde.

Un tel organisme aurait comme tâche principale d'alimenter les décideurs et les donneurs d'ordre dans la recherche des meilleures solutions en fonction de leurs besoins réels. Il les assisterait également dans l'établissement de processus assurant la qualité, la durée de vie et la fonctionnalité des ouvrages à venir.

En plus de fournir de l'information sur les meilleures pratiques constamment mises à jour, l'Institut pourrait avoir des répercussions sur la capacité du Québec à gérer et à mener à terme des projets de qualité à coût abordable.

Vous imaginez, si l'on réduisait d'un point seulement le pourcentage associé à l'impact des malversations sur l'octroi et la gestion de contrats publics – de 25% à 24% - c'est, de manière conservatrice, 175 millions de dollars qui reviendraient chaque année dans les coffres de l'état. 1%. Pensez-y.

Nous sommes convaincus que la mise en place d'un tel Institut indépendant permettrait au Québec de se démarquer et de devenir une référence mondiale en matière de gestion de projets d'infrastructure et autres ouvrages de génie. Il laisserait également une trace indélébile de la crise que nous traversons.

Il va sans dire que l'organisme ainsi créé devrait se soumettre à un processus d'audit et de reddition de comptes.

Des entreprises de chez nous ont longtemps été considérées comme le fleuron de l'ingénierie. Nous avons la possibilité et la responsabilité de redevenir un fleuron, celui de l'intégrité et de l'éthique en génie dans le monde.

L'Ordre des ingénieurs du Québec propose des solutions durables pour faire du Québec une référence mondiale en matière d'intégrité et d'efficacité. Nous prenons les moyens pour implanter les mesures que nous mettons de l'avant, et pour lesquelles nous avons besoin du soutien et de l'appui de tous les intervenants. À commencer par des gens d'affaires et des gestionnaires comme vous.

Nous devons mobiliser les forces vives du Québec et travailler ensemble pour donner aux ordres professionnels la capacité d'intervenir rapidement en cas de manquements graves aux codes de déontologie des professionnels. Ce ne sera pas la dernière crise à laquelle les professionnels devront faire face.

Nous devons travailler ensemble à transformer les mœurs dans les pratiques d'affaires de l'industrie du génie et de la construction. Mais pas uniquement. Tous les milieux d'affaires doivent se remettre en question.

Le Québec tout entier doit sortir grandi de cette crise.

Nous avons le devoir de devenir un modèle inspirant pour les parties prenantes d'ici et d'ailleurs dans la manière de la résoudre.

Nous sommes un peuple de bâtisseurs capables de relever de grands défis. Nous l'avons prouvé dans le passé, et nous le prouvons quotidiennement par le succès de nos entreprises à l'étranger.

Ensemble, nous sommes capables d'opérer les changements nécessaires qu'exige la crise actuelle.

Je vous remercie!